

veau, au cours de la présente session ou de toute autre session du Parlement, cette motion ou toute autre motion visant le même objet et qui aurait pour résultat de réduire présentement le nombre des représentants des provinces des Prairies. J'ajoute que je serai prêt à préconiser et à appuyer, si l'on s'en tient au régime actuel, l'amendement qu'il faudra apporter à l'Acte de l'Amérique bri-

tannique du Nord pour conserver à la population de l'Ouest canadien au moins la modeste représentation qu'elle a aujourd'hui.

Je propose, monsieur l'Orateur, que la suite du débat soit renvoyée à une séance ultérieure.

(La motion est adoptée et la suite du débat est renvoyée à une séance ultérieure.)

A six heures la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.

FIN DU 1^{ER} VOLUME